



Le Prucicaderlien

Bulletin d'information de la commune
STE CROIX DE CADERLE



Les Travaux

Le Fonctionnement
de la commune

Cadre de vie

2009

N° 21

Octobre

Le Mot du Maire

L'automne est là avec une belle arrière saison et un beau soleil qui rend les journées, certes plus courtes, mais douces et chaleureuses !

La saison estivale s'est bien passée, nous avons pu compter sur un public fidèle et nouveau lors des deux concerts, celui au Château de Montvaillant avec Swing Scat Jazz et celui qui a eu lieu dans la cour de la mairie avec la compagnie Les Feux Follets.

Je tiens à remercier l'association des Amis du Temple mais également la famille Cordesse et Neuman pour leur soutien dans la réalisation de ces festivités.

La vente organisée par l'Eglise Réformée de France a connu également du succès par une très belle journée ensoleillée.

L'exposition des Talents cachés, porte bien son nom, car on a pu y voir des oeuvres originales et très belles, les différents visiteurs ont été séduits par la qualité des présentations.

L' évolution des différents dossiers, votés par le conseil municipal :

- Le remplacement des menuiseries du bâtiment de la mairie (appartement et secrétariat) sera effectué durant la 1 ère quinzaine du mois de novembre par l'entreprise Valbois.
- La publication de l'ouvrage sur l'historique de la chapelle est programmé pour décembre 2009.
- Le banc et les bacs à fleurs en pierres devant la mairie seront livrés par l'entreprise Brun fin octobre 2009.

Concernant la suite des travaux de l'aménagement de l'intérieur de la chapelle, le conseil municipal dans sa séance du 4 septembre 2009, a choisi de réaliser un dallage tout en verre dans la partie de l'abside afin de mettre en valeur les découvertes. Cela ne fut pas sans discussions et je respecte et salue le travail effectué avec écoute, attention et sérieux de la part de tous.

La rentrée scolaire 2009, au niveau du ramassage, a été un peu difficile, suite au changement de fonctionnement du Conseil Général du Gard, qui a créé un nouveau réseau baptisé Edgard.

Je vous laisse découvrir le contenu de ce bulletin,

Bonne lecture,

Le maire,
Edmond JULIEN

Informations Mairie

ETAT CIVIL

Décès

Monsieur Alain BONZON (53 ans) survenu le 21 août 2009 à Clapiers (Hérault) domicilié à la Rouveyrolle à Ste Croix de Caderle.

Monsieur Roman APEL (44 ans) survenu le 09 septembre 2009 à Ste Croix de Caderle domicilié à Perl en Allemagne.

Sincères condoléances aux familles BONZON et NEUMAN.

Ouverture La Poste de Lasalle:

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Mercredi de 9h00 à 11h40 et de 13h35 à 15h30

Vendredi de 9h00 à 12h15,

Samedi de 9h00 à 11h30

Secrétariat de la mairie

fermé

du Lundi 26 octobre
au vendredi 30 octobre
2009.

Ramassage Ordures ménagères

Le lundi matin par la communauté de communes

04.66.85.62.17

Encombrants :

1er Lundi du mois par la mairie

04.66.85.22.63

Tri sélectif :

Dans containers à couvercles jaunes

Déchetterie LASALLE

Lundi — mercredi – vendredi De 13h00 à 16h30

1er et 3 ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

Rens : 04.66.85.62.17 (C.de C.Cévennes Garrigue)

COMPOSTEZ vos déchets

Pour recevoir un composteur plastique, 20 €,

S'inscrire en mairie

Collecte cartouches d'impression vides

Bac en mairie

LOCATION SALLE F. VOLPELIERE

Pour vos repas d'anniversaire, de mariage, de famille ou autres...

La salle est équipée de tables, chaises, réfrigérateurs, four micro-ondes, vaisselles, plaque électrique, WC

> habitants commune de Ste Croix de C. : 65 €

> habitants hors commune de Ste Croix de C. : 130 €

> Gratuit pour les associations et les professionnels de la commune

> Caution : 230 €

Pour toute demande mairie : 04.66.85.22.63 mail : mairie-ste-croix30@wanadoo.fr

A. Inauguration de l'atelier municipal

Je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce projet et laisse découvrir ci-dessous, à ceux qui n'ont pu être présent à l'inauguration de l'atelier le 17 juillet 2009, le discours de Monsieur Pascal CREMER, président de la commission travaux,

Le Maire, Edmond JULIEN.

Nous sommes donc devant l'atelier Municipal.
Donc un atelier pour tout ce que commande les travaux réguliers de notre Commune ;
rangement, réparation, et peut être même fabrication...pour la collectivité.

La réalisation d'un projet, comme toute construction si petite soit-elle, est toujours une Aventure. Surtout si cette réalisation comprend une petite part de rêve et d'innovation.
L'innovation pour le choix d'une construction en bois,
Le rêve pour avoir pensé associer « Travail » et... « Agrément »



Mais l'innovation pour l'innovation n'est pas un but en soi.

Le souhait du conseil était de permettre une construction qui offre un gain de place, et qui s'intègre dans le paysage, respectueuse de l'environnement. De plus et sans jamais oser trop l'espérer ; un chantier qui ne traîne pas en lourdeur et en longueur.

Ce fut donc le choix fait avec notre architecte d'une construction bois. Une construction à ossature bois est sèche et saine, elle est régie par des normes de construction, elle allie résistance mécanique et légèreté, gagne 5 à 10% de place en intégrant son isolation dans les murs. Nous avons voulu qu'elle s'intègre grâce au matériau bois, mais aussi en y rappelant, dans un pignon, la pierre qui nous entoure.

Autre vœux exaucé ; la rapidité du chantier puisque de Septembre 2008 à Janvier 2009, il n'a duré que 4 mois.

Comme l'a rappelé notre Maire qui était souvent présent pour le suivre et le surveiller, il s'est déroulé favorablement grâce à de nombreuses contributions des uns ou des autres.

Enfin l'association du confort et du travail n'est pas un paradoxe, car l'emploi du bois répond souvent à une qualité de vie, pour y habiter comme pour y travailler.

Ses qualités et sa valeur ajoutée ressenties par les utilisateurs d'une construction de bois, correspondent à une aspiration des usagers : un air sain, une humidité naturellement régulée, un confort thermique, des surfaces chaudes et douces au toucher.

Ainsi cette aventure, que représente cette modeste réalisation telle qu'on la rêvait se termine, mais elle appelle encore d'autres projets utiles et réalisables.

B. Rentrée Scolaire

2008– 2009

Frais Scolaires

La commune participe aux frais de fonctionnement des écoles primaires et maternelles de Lasalle qui concernent : la redevance du photocopieur, l'achat de matériel, les travaux, le personnel, l'électricité, le téléphone, les produits d'entretien et les assurances.

Le coût global est divisé par le nombre d'élèves, ce qui est revenu à 332 € par élève pour l'année 2008/2009.

La commune comptant 6 élèves à l'année et 1 élève sur 6 mois scolarisés à Lasalle, le montant de la participation pour l'année scolaire passée a été de 2 366.00

Frais Cantine

La commune comme chaque année, finance le prix du repas de la cantine à hauteur de 2.90 € par repas, pour les enfants de la commune fréquentant les écoles maternelle et primaire de Lasalle.

La participation pour l'année scolaire passée s'est élève à 980.20 €. 7 élèves sont concernés, et cela représente 338 repas.

Bourses

La commune a versé pour 2008, des bourses aux enfants domiciliés sur la commune scolarisés jusqu'à 18 ans.

Cela a concerné 21 enfants

Le montant total alloué était de 3 505 €

En 2009, le montant des bourses n'est pas encore fixé.

Subventions voyages

Suite aux demandes des écoles, la commune a participé financièrement aux voyages scolaires organisés par les établissements.

2 élèves ont bénéficié de cette aide, soit un coût total de 82.50 €.

2009– 2010

Transport

Le ramassage scolaire 2009-2010 s'organise comme suit :

Ste Croix—St Jean du Gard (Ecole primaire et collège) : 15 Elèves dont Crucicaderliens : 4

St Jeannais : 11

Ste Croix—Lasalle (Ecoles maternelle et primaire) : 3 Elèves

Dont 3 primaires

C. Kenny MARGANT

Triomphe au grand prix Chanson du Pays Cévenol



Félicitations à

Melle Margant,

habitante de Ste Croix, à qui ce premier prix a été décerné dans le théâtre de verdure du Bosquet à Alès, devant un public de près de 3 000 personnes.

Après une sélection âpre, ils étaient encore 10 en lice, et, c'est à l'unanimité que ce 1er prix chanson du Pays Cévenol est allé à Kenny, vu son exceptionnelle interprétation de « Proud Mary » de Tina Turner.

Nous pouvons espérer que nous aurons prochainement la joie d'apprécier le talent de notre artiste locale dans la salle municipale Fernand Volpelière ou dans la chapelle quand elle sera rénovée.

*Pour la commission communication,
1ère adjointe au maire,
Violette AURIOL.*

D. Exposition

Terres de Résistances

Du 11 Juillet au 8 août 2009

Discours de Violette AURIOL, 1ère adjointe au maire

« Bonsoir à toutes et à tous et merci pour votre présence à cette inauguration de l'exposition « Terres de résistances » qui va se dérouler du 11 juillet au 8 août.

J'ai une pensée émue aujourd'hui pour Pierre BOLLE, souffrant, qui ne peut être parmi nous.

Depuis 1998, c'est à son initiative qu'une telle exposition a lieu.

Un grand merci au conseil général qui met gratuitement cette exposition à la disposition des communes qui en font la demande; et nous avons été l'une d'entre elles car nos montagnes Cévenoles ont été de hauts lieux de résistance à l'opresseur tout au long de l'Histoire. Citons au passage la guerre des Camisards (1702-1704) mais aussi la période qui nous intéresse aujourd'hui, la seconde guerre mondiale.

En réalisant les tableaux historiques que vous allez découvrir sur la guerre 39-45, en Cévennes et dans le Gard, le service Culture du Conseil général a voulu montrer combien la population de notre région a ses propres particularités : nos terres sont difficiles à cultiver, le climat est rude, l'habitat est très dispersé.

La vie s'organise de façon autarcique, ce qui est une force incommensurable pour résister. Quel que soit le front auquel il faut faire face, les fermes peuvent donc vivre de façon presque totalement indépendante mais il ne faut pas oublier que les échanges ont aussi façonné l'âme cévenole, autant sur le plan religieux que social, et c'est ce qui a forgé ces caractères bien trempés, capables d'organisation minutieuse pour faire face à l'inacceptable, de quel côté que celui-ci vienne.

Certes, les Cévennes sont des terres âpres et pauvres et l'isolement est une de leurs caractéristiques mais elles représentent aussi un solide héritage culturel et spirituel. Pensons aux enfants qui apprenaient à lire avant 5 ans sur la bible de leurs parents, et cet héritage se transmet de générations en générations.

Les Cévennes ne sont pas le symbole du repli sur soi, mais au contraire elles ont une grande capacité de réaction.

L'exposition montre comment nos ancêtres ont su se mobiliser pour créer tout ce réseau de maquis qui a joué un rôle primordial dans l'histoire de la 2^{de} guerre mondiale. En effet, la vie est un combat de chaque jour, et c'est grâce à nos aïeux, autant ceux du XVIII^{ème} siècle que ceux du XX^{ème} siècle, que les mots Liberté et Résistance ont acquis un sens noble.

D. Exposition

Terres de Résistances



Au seuil du XX ème siècle, il est de notre devoir , nous adultes, de perpétuer cette mémoire auprès de tous en particulier auprès de tous, en particulier auprès nos jeunes et de faire en sorte que ces grands moments de notre histoire collective soient des lumières qui nous éclairent sur le chemin à venir.

J'en profite pour passer aux jeunes et moins jeunes le témoin de cette époque, en l'occurrence, le CDrom que voici.

Comme dans 19 autres départements Français, l' association Mémoire et résistance dans le Gard vient d'éditer un CDrom : « La résistance dans le Gard ». Celui-ci est un outil à vocation pédagogique, élaboré par des historiens au fil de plusieurs années et à partir d'un nombre incalculable de témoignages.

C'est une référence pour découvrir et comprendre cette page essentielle de notre histoire. Un livre aurait pu être fait mais il aurait eu des milliers de pages (c'est pourquoi le choix du CDRom a été fait).

Celui-ci comprend différents thèmes d'approche : les aspects de la résistance, l'environnement, les lieux, les personnes, des enregistrements sonores et vidéos, des témoignages en tous genres, plus de 500 fiches, des cartes, tous les réseaux détaillés.

Il est en vente au prix de 20 € dans les librairies et maisons de la presse de la région et nous en avons à votre disposition ici, le temps de l'exposition.

Je sais que ce rappel de Mémoire est un moment intense pour beaucoup d'entre vous car , plus ou moins précis, nous avons tous des souvenirs d'épisodes de la guerre de 40 racontés par nos parents.

J'ai une pensée émue pour mon père et ma tante, décédés maintenant, et qui au risque de leurs vies, ont hébergé des juifs en 41-42 et ensuite des maquisards.

C'est en pensant à l'une de ces personnes, qui a plus de 80 ans maintenant, qui en avait 17 en 1941 et qui vit aux USA et avec qui je communique régulièrement, que je conclurai en rappelant ce qu'elle m'a écrit un jour :

« On ne peut construire un avenir solide qu'en prenant compte du passé qui nous a façonnés ».

Et c'est bien vrai, le passé est une partie de l'avenir. Sachons nous en souvenir. »

Eglise Réformée de France

Chaleureux après-midi...

Le dimanche 2 août c'était la vente à Sainte Croix de Caderle, dans la cour de la Mairie.

Après un moment de recueillement autour du pasteur Ingrid BERLY, c'est le moment de partager les nombreuses pâtisseries, de participer au traditionnel loto et terminer l'après-midi par le tirage de la loterie.

Dans une ambiance chaleureuse et sous un soleil radieux chacun s'active.

Un grand merci à tous les participants, et à tous ceux qui ont rendu cette journée plus belle.

Bruno MENDRAS

F. Animations estivales

Concert de Jazz du 5 août 2009

Organisé au Château de Montvaillant
Par l'association des Amis du Temple

Le mercredi 5 août à 21h00, dans le cadre idyllique de Montvaillant, 150 personnes avaient rendez-vous avec le Swing Scat Jazz.

Par cette belle soirée d'été, Daniel HUCK, Christophe MROZINSKI, Louis PETRUCCIANI et Richard MEZQUIDA ont enchanté le public en interprétant une quinzaine de standards de jazz allant de Charlie PARKER à John COLTRANE, en passant par Duke ELLINGTON et même Sonny ROLLINS... pour n'en citer que quelques un. Pour couronner cette belle nuit étoilée et musicale, la lune toute ronde s'est levée vers 22h30 sur Rouquiès et a ajouté de la grandeur au spectacle.

Je remercie grandement M CORDESSE et sa famille, propriétaires du Château, qui ont mis gracieusement leur parc ainsi que les terres attenantes (pour les parkings) à la disposition des artistes et du public.

Je remercie également la mairie de Lasalle pour le prêt d'une centaine de chaises et la communauté de communes Cévennes Garrigue, qui en embellissant notre association cette année, nous a apporté un soutien important pour la communication (banderole publicitaire et reproduction d'affiches).

Lors de la réunion du bureau de l'association, le 31 août à 14h00, il a été décidé qu'un don serait prochainement alloué à la mairie de Ste Croix pour la réfection de l'intérieur de la chapelle. Le montant de ce don n'a pas encore été précisé mais il le sera très prochainement.

*La vice présidente de l'ass. Des Amis du Temple,
Violette AURIOL.*

G. Animations estivales

Concert du 21 août 2009 Les Feux Follets

Dans le cadre des actions que la mairie lance pour recueillir des fonds pour la chapelle, le vendredi 21 août, nous avons parmi nous l'ensemble Luxembourgeois des Feux Follets, composé de Sonja NEUMAN, Alain HOLTGEN et Béatrice HOUBLEN.

La cour de l'ancienne école a été un écrin merveilleux pour ce concert donné en acoustique, passant en revue les textes de Prévert, Brassens, ... Montand. Du « Jazz à la Java » aux « Copains d'abord », pour finir par « Ya de la joie » les trois artistes ont judicieusement articulé la soirée, mêlant harmonieusement sketches de présentation, morceaux de guitare et chants.

Nous saluons leur prestation qui n'a pas manqué de séduire un public très attentif d'à peu près 70 personnes parmi lesquelles des personnalités politiques du Grand Duché du Luxembourg.

La municipalité remercie également très chaleureusement Monsieur NEUMAN, le père de Sonja, qui a généreusement pris à son compte la rémunération du groupe pour soutenir l'action que nous menons pour la rénovation de la chapelle.

A l'issue du spectacle, la coquette somme de 478 € a été récoltée.

Nous remercions les donateurs et cela nous encourage à réitérer de telles actions à l'avenir.

*Pour la commission communication,
1ère adjointe,
Violette AURIOL.*

H. Animations estivales

Du 10 Août au 17 août 2009

Les Talents Cachés

"Pour la troisième année consécutive, l'équipe des Talents Cachés a tenu son exposition dans la salle F. Volpelière, talents tournant autour de la peinture, la vannerie, la sculpture du bois et l'art textile.

Cette année, cette organisation s'est déroulée du 10 au 17 août et même si les visiteurs se sont montrés plus timides qu'habituellement, tous ont été intéressés et étonnés de la qualité des oeuvres présentées.

Il faut dire également que d'autres adeptes exposants se sont joints à l'enthousiasme de cette équipe qui souhaite continuer l'an prochain.

Par l'intermédiaire de ce bulletin, les Talents Cachés remercient la commune de son soutien appréciable pour la tenue de cette manifestation qui, entre autres, donne l'occasion de faire connaître notre si beau village aux "touristes" et même aux gardois."

Corinne DEJEAN

I. Un grand maître du trait

Jean-Marie GRANIER 1922—2007

Exposition à la borie

Par une chaude fin d'après-midi de juillet, je prends la route pour aller visiter l'exposition Jean-Marie GRANIER. Au bout de ce long chemin de terre ombragé se dessine enfin La Borie, et c'est un grand moment de bonheur à la fois sur le plan intellectuel et sur le plan humain qui m'attend.

Au seuil de la vieille et coquette bâtisse cévenole où Jean-Marie GRANIER avait installé son atelier après avoir travaillé quelques années à Caveirac, je suis chaleureusement accueillie par son épouse qui me conduit vers le bâtiment qui abrite l'exposition. Une trentaine de gravures témoignent là du parcours de l'artiste. Un ami de M GRANIER, M Pierre CHAPON, peintre alésien de renom, est là aussi avec sa famille.

Le choix des œuvres exposées a été difficile, tant il fallait qu'un nombre limité de gravures suggère les moments clés d'un travail poursuivi sans relâche pendant plus d'un demi siècle.

Je parcours lentement les quelques pièces, et c'est la découverte d'un monde exceptionnel peuplé de signes. Le dessin est parfois figuratif mais la plupart du temps il va vers l'abstraction et donne naissance à une écriture originale en noir et blanc autour de thèmes très variés tels que les paysages méditerranéens (cévenols ou autres variantes), la tauromachie, les natures mortes, la ville et l'important thème du labyrinthe.

Une recherche d'absolue harmonie entre les lignes transparaît, et il me faut un temps de pause et de réflexion pour sentir cette nouvelle langue des signes.

Je me dis que tous ceux-ci appellent à être déchiffrés. Jean-Marie GRANIER nous donne une nouvelle version de l'univers, de l'arbre, de l'oiseau. Sa façon de n'utiliser que la ligne et le noir et le blanc pour transcrire ses impressions est innovante.

Elle nous amène à questionner le sens profond de notre vision du monde et de l'art en général.



I. Un grand maître du trait



Après un temps de flânerie, je me mêle au groupe, et la conversation évoque tour à tour les différentes étapes de la vie du dessinateur, ses innombrables gravures, sa façon de créer et son amour constant du trait.

Une vie de création

Venons-en à la biographie de l'artiste. Jean-Marie GRANIER est né à

Lasalle le 25 mars 1922, de parents artisans ferblantiers depuis plusieurs générations. Il obtient le baccalauréat de philosophie en 1939 quand éclate la guerre. Après une année d'études à L' Ecole des Beaux-Arts de Nîmes, il partage le sort de la classe 22, les Chantiers de jeunesse et le travail obligatoire en Allemagne. De retour en France, il reprend ses études à L' Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris, et est admis en 1946 dans l'atelier de Cami.

Mais l'expérience de la guerre, les bombardements, la captivité, les tentatives d'évasion le confirment dans la conviction de consacrer sa vie au dessin. Malgré les pressions de sa famille qui souhaitait pour lui un poste dans l'administration, ce choix était irrévocable. Comme le précise Danièle CREGUT dans le catalogue de l'exposition de la rétrospective réalisée en 1984 au Musée des Beaux-Arts de Nîmes : « Jean-Marie GRANIER choisit dès ce moment la gravure comme moyen d'expression exclusif. Elle convient à son propos: créer, faire surgir un monde par des moyens plastiques très limités, le noir, le blanc, la ligne seule, les pouvoirs de cette ligne sur un fond. » L'artiste avoue pour sa part qu'il a « toujours hésité entre écrire et dessiner ».

En 1950 il est pensionnaire de la Casa Vélasquez de Madrid où il séjourne deux ans et s'initie à la gravure au burin. La découverte de l'Espagne est capitale. Il va aux arènes comme, étudiant à Paris, il allait à la Foire du trône. Il a tout son temps pour travailler. La tauromachie, où tout geste doit être juste au risque de la mort, lui est une école de rigueur. Il est également sensible aux mouvements et aux éclats de lumière. « Ses planches tauromachiques sont des ballets dont la chorégraphie tournoyante crée une extraordinaire impression de légèreté et confère aux figures une grâce aérienne », note Bartolomé BENASAR dans le catalogue de *L'œuvre gravé tauromachique* publié par Danièle CREGUT en 1981 ».

I. Un grand maître du trait

De retour à Paris en 1952, Jean-Marie GRANIER réalise de nombreux travaux d'illustration, qu'il s'agisse de manuels scolaires ou d'éditions de luxe. En 1959, il est nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes où il restera jusqu'en 1978. Il réalise quatre expositions personnelles en 1972, 1975 et 1978, trois à Nîmes et une à Paris. Si cette courte insertion dans le circuit commercial se termine en 1978, il participe par la suite à de nombreuses expositions de groupes, notamment dans le cadre de sociétés de gravure telles que *Le Trait*.

En 1976, Jean-Marie GRANIER est nommé professeur de dessin à L'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, puis en 1979 est chargé de l'atelier de gravure, succédant entre autres au peintre Lagrange et à Lucien Coulaud.

En 1981, Danièle CREGUT présente sa thèse de troisième cycle : Jean-Marie GRANIER, œuvre gravé—Université Paris I, sous la direction de Jean LAUDE (arts et Archéologie).

En 1984, Victor LASALLE, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Nîmes, organise une rétrospective de l'œuvre gravé dont le catalogue rédigé par Danièle CREGUT inventorie près de 300 numéros classés selon 4 périodes de sa création de 1946 à 1983.

Dix ans après, en 1994, le musée du Colombier à Alès présente les estampes réalisées de 1984 à 1994.

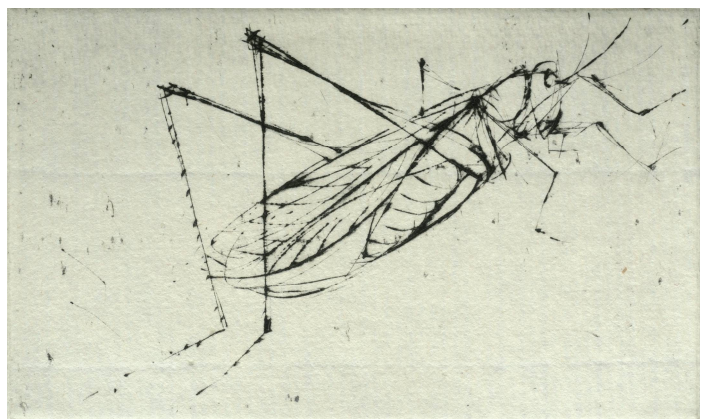
En 1995, les œuvres récentes de la série des Labyrinthes ont été exposées au Château de Vogüe.

En 2005 : Tauromachie à Nîmes.

Jean-Marie GRANIER était membre de l'Institut de France, membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1991 et directeur du Musée Marmottan-Monet à Paris depuis 2000. Il a été promu au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2002.

Durant toute cette période, jusqu'à son décès en 2007, il a partagé son temps entre Paris et les Cévennes où il avait son atelier.

Inutile de préciser qu'il laisse une œuvre considérable car il n'a cessé de produire, mais il n'a jamais pris place dans le circuit commercial artistique.



I. Un grand maître du trait

Je remercie vivement Mme GRANIER José et ses enfants Françoise et Pierre pour tous les renseignements qu'ils m'ont apportés ainsi que pour les prêts bibliographiques.

Je terminerai en donnant la parole à 2 personnes qui ont vu en Jean-Marie GRANIER un précurseur et un homme de grand talent : l'écrivain Jean CARRIERE, aujourd'hui décédé, et Jean-Louis VIDAL, actuellement Président du Centre d'art Jean-Marie GRANIER.

En 1975 : Jean CARRIERE écrivait « En regardant ces images, j'ai pensé à une sorte de langue inconnue écrite au burin ou à la pointe d'acier. J'ai pensé : fossiles, empreintes, traces sur la neige, messages écrits. Le secret de cet écrivain-graveur est de lire et d'écrire le monde avec des signes qui n'ont encore servi à personne. »

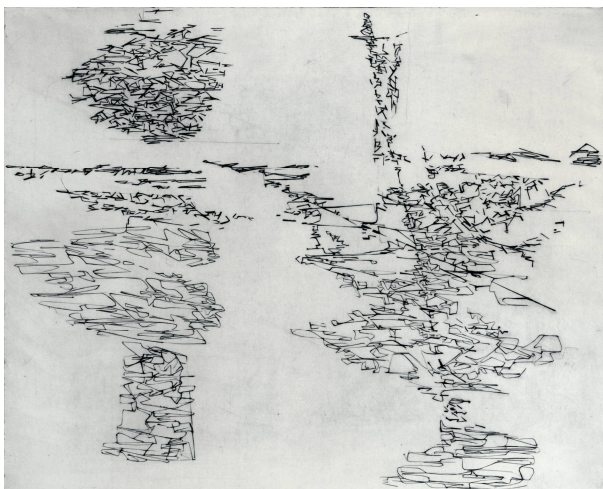
Actuellement, Jean-Louis VIDAL travaille à la conservation et à la mise en valeur de l'œuvre de Jean-Marie,

En déchiffrant les écrits de l'artiste, il est le témoin de la pensée toujours vivante de Jean-Marie GRANIER qui s'exprimait ainsi : « Etre poète c'est avoir affaire avec le monde des signes, dessiner pour s'en débrouiller. »

« La rencontre des formes en mouvement dans l'espace lumineux donne des signes ».

« Dessiner, graver, c'est donner du sens aux espaces vides ».

« Les branches et les feuilles entrelacées du parc ne sont plus quelque chose de végétal, mais un langage qui s'écrit ».



Enfin je laisserai la conclusion à Mme GRANIER qui rapporte une des dernières paroles de son époux :

« Ca ne m'intéresse plus de vivre si je ne peux plus dessiner ».

*Pour la commission communication,
1 ère adjointe,
Violette AURIOL.*

I. Les conseils municipaux

Extrait du Compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 24 avril 2009

L'an deux mille neuf, le vingt quatre avril à dix huit heures trente, Vu le code général des collectivités territoriales, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mme AURIOL Violette, M BOLLE Pierre, M. CREMER Pascal, Mme LAFONT Ginette, Mme MAZEL Marcelle, M. MENDRAS Bruno et Mme VERDIER Nicole.

Absents excusés : M MOURGUES David, Mme BONZON Annelise,
M. DEJEAN Christian pouvoir à Mme LAFONT Ginette.

Secrétaire de séance : M BOLLE Pierre.

Ordre du jour :

1°/ Travaux de l'aménagement intérieur de la chapelle.

1°/ Travaux de l'aménagement intérieur de la chapelle : Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il s'avère impossible de délibérer ce soir. La commission travaux, réunie ce jour, et les informations données par l'architecte, Mme D'ARTIGUES, ne permettent pas de prendre une décision quant à la suite à donner au projet. Aucun chiffrage précis des différentes solutions n'a été fourni. Il a été convenu de demander à Mme D'ARTIGUES de chiffrer plusieurs propositions d'aménagement du sol intérieur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE, de reporter cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

La séance est levée à 18h45.

Extrait du Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du 05 juin 2009

L'an deux mille neuf, le cinq juin à vingt et une heures, Vu le code général des collectivités territoriales, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mme BONZON Annelise, M. CREMER Pascal, M. DEJEAN Christian, Mme LAFONT Ginette, Mme MAZEL Marcelle et Mme VERDIER Nicole.

Absents excusés et pouvoirs : Mme AURIOL Violette pouvoir à Mme MAZEL Marcelle, M BOLLE Pierre pouvoir à M JULIEN Edmond, M. MENDRAS Bruno pouvoir à Mme VERDIER Nicole, M MOURGUES David.

Secrétaire de séance : Mme BONZON Annelise.

Après lecture par le maire des comptes rendus du conseil municipal du vingt mars deux mille neuf et du conseil municipal extraordinaire du vingt quatre avril deux mille neuf, Les conseillers présents lors de ces conseils les adoptent à l'unanimité.

Ordre du jour :

1°/ Aménagement intérieur de la chapelle.

2°/ Choix entreprises menuiserie mairie.

3°/ Assainissement autonome phytosanitaire (SPANC)

4°/ Eclairage public (convention SIE)

5°/ Questions diverses

1°/ Aménagement intérieur de la chapelle : Suite à la demande du conseil municipal lors du conseil extraordinaire du 24 avril dernier, Monsieur le maire indique qu'il a contacté à plusieurs reprises Mme D'Artigues afin de lui demander d'autres chiffrages suivant des propositions différentes. Ces contacts sont restés sans réponses.

Mme D'Artigues a communiqué à Monsieur le Maire, ce jour, qu'elle ne pourrait pas don-

I. Les conseils municipaux

ner suite à la demande concernant de nouveaux chiffrages, en précisant que cela engendrerait des frais supplémentaires. Monsieur le maire rappelle que cette demande, émanant du conseil municipal, faisait suite aux indications données par Mme D'Artigues lors d'une réunion sur les lieux, qui disait que le coût du dallage tout en pierre ou du dallage avec une partie verre était identique. Aucune décision ne peut être délibérée ce soir, le choix du projet définitif sera traité prochainement. Monsieur le maire indique par ailleurs qu'il a fait part, par courrier, à l'Association des Amis du Temple et à l'Eglise Réformée de France des différents projets proposés et leur a demandé de bien vouloir émettre un avis à titre consultatif. L'Eglise réformée de France, a répondu oralement être plus favorable à la proposition « dallage tout en verre ». Monsieur le maire indique que les différentes demandes de subventions n'ont, pour le moment, pas été toutes traitées. Seule l'aide parlementaire a été arrêtée, pour un montant de 6 000 €.

Eclairage chapelle : Monsieur le maire indique que M VESTSEL est intervenue, ce jour, afin de régler une nouvelle fois l'orientation des lampes sur la chapelle afin d'éviter d'être ébloui. Madame LAFONT Ginette souhaite savoir si Mme ASPORD MERCIER Sophie, l'archéologue, va faire un rapport définitif en plus de la publication de l'ouvrage sur la chapelle. Monsieur le maire pense que Mme ASPORD MERCIER Sophie nous communiquera son rapport définitif. Les deux documents étant différents. Un contact sera pris avec elle prochainement.

2°/ Choix entreprises menuiserie mairie: Dans le cadre du programme de réfection des menuiseries du bâtiment de la mairie, et suite à la demande de devis, Après avoir étudié les différentes propositions des entreprises de menuiserie,

Le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité :

de retenir l'entreprise VALBOIS pour le changement de 7 fenêtres en châtaignier 3 couches avec mortaises (2 au secrétariat, 4 dans l'appartement), la mise en place de 5 volets en bois exotique (1 secrétariat, 4 dans l'appartement) et le remplacement de la porte d'entrée.

D'autoriser Monsieur le maire à passer commande et signer les documents référents à ce projet.

3°/ Assainissement autonome phytosanitaire (SPANC) : Monsieur le maire, fait part de la demande de Monsieur LIN Jacques, membre de la commission Aménagement de l'espace et SPANC de la Communauté de communes Cévennes Garrigue au sujet de la phyto-épuration. Il convient que les communes autorisent sur leur territoire cette filière d'épuration afin que la communauté de communes Cévennes Garrigue élabore une charte et un règlement pour accompagner ce projet commun. L'intérêt des particuliers pour cette filière d'assainissement par lits plantés de macrophytes est croissant. Ce type d'installation rencontre des difficultés de mise en place.

Le conseil municipal, AUTORISE, à l'unanimité

- la mise en place de ce type d'assainissement sur son territoire.

4°/ Eclairage public : Monsieur le maire propose de se regrouper dans le cadre d'un groupement de commande, pour la passation d'un marché d'entretien de l'éclairage public. En effet, chacune des communes du groupement a fait le constat, que leurs prestations d'entretien de l'éclairage public sont plus ou moins onéreuses et surtout peu formalisées. Cette situation s'explique en grande partie par la faible importance du nombre de points lumineux. Afin d'élargir la concurrence et mieux contractualiser ces prestations d'entretien il est proposé de lancer une consultation unique dans le cadre d'un groupement de commande. La commune de St Bonnet de Salendrinque se propose comme coordonnateur de ce groupement. Pour permettre la réalisation d'une commande groupée, Monsieur le maire précise l'obligation d'établir une convention entre les différentes communes, conformément à l'article 8 du Code des marchés publics. Pour cela une convention sera établie, fixant les modalités de cette commande groupée et surtout, indiquant que la commune de St Bonnet de la Salendrinque sera le coordonnateur. Monsieur le maire présente donc la convention pour la commande groupée avec les communes de Cognac, Cros, Fressac, l'Estréchure, les Plantiers, Monoblet, Ste Croix de Caderle, St Félix de Pallières, St Bonnet de la Salendrinque, St Roman de Codières, Saumane, Soudorgues, Thoiras, Vabres, Peyrolles et St 18

I. Les conseils municipaux

André de Valborgne.

Après examen des différentes pièces et délibération,

le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention à passer pour la commande groupée,
- Autorise le maire à signer la convention avec les autres communes.

Syndicat Intercommunal d'Electrification/ Travaux Electrique : Monsieur le maire fait part de la demande du Syndicat d'Electrification de délibérer sur l'engagement de la commune concernant le paiement de la part communale par rapport aux frais engagés par les travaux de renforcement, ou d'extension de ligne EDF sur son territoire. Le projet de la commune est : le renforcement du poste de « La Borie- Trantal » dont la part communale s'élève à 1 693.14 €.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- s'engage à régler le montant qui reste à sa charge, après réalisation et réception des travaux.

5 °/ Questions diverses

Bancs et bacs à fleurs : Suite au don à la commune de 2 190 € de Monsieur VIDART François pour la mise en place d'un banc et de bacs à fleurs, Monsieur le maire fait part du devis de Monsieur BRUN David d'un montant de 1 909.00 € HT. Ce devis concerne la mise en place d'un banc et de deux bacs à fleurs en pierre de Champclauson.

Le conseil municipal, DECIDE, à 1 Abstention (Mme LAFONT) et 9 Pour.

de retenir l'offre de Monsieur BRUN David,
d'autoriser Monsieur le maire à passer commande.

Appartement mairie : Monsieur le maire informe le conseil municipal du courrier de Mmes PERIGNON Claire et JAQUIER Denise, locataires de l'appartement municipal. Elles souhaitent être informées à l'avance d'une éventuelle augmentation du loyer en 2010 suite aux changements des menuiseries de l'appartement. Ce dossier sera étudié en commission travaux et finance, toutefois le conseil municipal est invité à y réfléchir dès maintenant.

Festival nomade Label Rue : Monsieur le maire informe le conseil municipal, que la commune de Lasalle accueille la 7 ème édition de Label Rue les 19 et 20 septembre 2009. Ce festival circule depuis 2001 en Languedoc Roussillon pour contribuer à la découverte des Arts de la Rue et soutenir le développement culturel des territoires qui l'accueillent. Par courrier en date du 15 avril dernier, l'association Eurek'Art, propose à la commune de soutenir et de s'associer à cet évènement festif et familial à travers une participation financière équivalente à 1€ par habitant. Afin qu'ils puissent prendre connaissance de ce projet, Monsieur le maire communique ce courrier aux conseillers et indique qu'un dossier est disponible en mairie. Une décision sera à prendre lors du prochain conseil municipal.

Subvention Ecole Primaire de Lasalle: Monsieur le maire fait part que l'Ecole Primaire de Lasalle, par courrier en date du 05 mars dernier, indique la liste des enfants concernés et présents au voyage scolaire à Rencurel et relevant de la commune. Au vu de la liste il convient de délibérer sur le montant à verser pour l'enfant ROSNER Célia (domiciliée à la fois sur la commune de Ste Croix de Caderle et de Soudorgues),

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

Vu la liste de présence au voyage établie par l'école primaire,

Vu la délibération du 7 novembre 2008, donnant attribution d'une aide financière de 55€ à Gregory MOURGUES pour ce voyage,

Vu la domiciliation de Célia ROSNER, à la fois sur Ste Croix de Caderle et sur Soudorgues, d'accorder une aide financière à hauteur de 50 % de 55 €, à la famille de Célia ROSNER domiciliée à Ste Croix de Caderle, soit un montant de 27,50 €.

Publication ouvrage sur la chapelle : Monsieur le maire fait part du montant des trois devis concernant la publication de l'ouvrage sur la chapelle.

Monsieur le maire propose de prendre rendez-vous avec la société « Passé Composé » afin d'avoir plus d'informations sur leurs travaux.

I. Les conseils municipaux

Informatique : Monsieur le maire indique que la société MP informatique de St Jean du Gard est intervenue sur les postes informatiques du secrétariat.

L'accès internet devenant quasi obligatoire pour le transfert de données au Trésor Public ou la maintenance de logiciels, il a été installé sur le poste de la secrétaire. Le poste de Monsieur le maire a été mis à jour et reformaté.

Un antivirus d'une validité de deux ans a été installé sur les deux postes.

Inauguration de l'atelier municipal : L'atelier sera inauguré le vendredi 17 juillet vers 17h00.

Exposition : Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'exposition « Terres de Résistances » aura lieu du 14 juillet au 9 août 2009 dans la salle Fernand Volpelière.

Tour de Table :

Carte Communale : Madame BONZON Annelise souhaite savoir si la réflexion sur la carte communale va reprendre. Monsieur le maire indique que ce dossier est toujours d'actualité et que différents contacts vont être pris à ce sujet.

Téléphonie mobile : Madame VERDIER Nicole fait part qu'elle a eu une demande d'un administré concernant le réseau de téléphonie orange qui ne passe pas partout.

Monsieur le maire indique qu'un technicien Orange est venu sur place faire des tests de réception et suite à son intervention Orange nous a informé qu'il n'y avait pas de problèmes de réception avec les relais qui sont en place.

Monsieur le maire indique qu'il a transmis un courrier au député, Monsieur William DUMAS, pour préciser que la commune n'était pas couverte entièrement par le réseau.

Goudronnage D 153 : Madame LAFONT Ginette indique que du béton a été renversé par l'entreprise qui travaille chez Monsieur CREMER Pascal, sur le nouveau goudronnage de la route D153 c, et demande si une réparation est prévue.

Monsieur CREMER Pascal indique qu'il a pris contact avec cette entreprise, elle doit se mettre en relation avec la DDE.

Monsieur DEJEAN Christian demande si le goudronnage, qui a été réalisé par la DDE sur la D153 en direction de St Jean du Gard, est définitif.

Monsieur le maire indique qu'il s'agit de réparations partielles.

Cette portion n'est pas prévue dans le programme de réhabilitation totale du goudronnage par la DDE. Ces travaux concernent uniquement, pour la commune, la partie du croisement dit « des pins » vers Lasalle.

Topoguide « Val Salendrinque » : Madame VERDIER Nicole demande l'avancement du projet du topoguide des sentiers de randonnée. Monsieur le maire indique que ce dossier suit son cours. Monsieur DEJEAN Christian demande si une solution a été retenue avec la mairie de St Jean du Gard concernant le petit pont endommagé. Monsieur le maire indique qu'un contact a été pris avec la mairie de St Jean du Gard et un rendez-vous avec le maire doit être organisé dès que possible avec Monsieur MENDRAS Bruno afin de trouver une solution.

Communauté de communes : Monsieur DEJEAN Christian fait part que Monsieur TARDUINI, vice président, de la commission Emploi, Insertion a démissionné, une élection est programmée prochainement. Monsieur DEJEAN Christian fait part de l'avancement du projet de l'atelier de transformation qui a pris un peu de retard suite à des problèmes administratifs.

SIAEP : Monsieur CREMER Pascal souhaite connaître l'avancement du projet du raccordement du réseau de Ste Croix avec celui de la partie du SIAEP de Lasalle.

Monsieur le maire indique que le projet n'a pas été retenu par l'Agence de l'Eau cette année afin de bénéficier d'une aide financière. La demande sera redéposée l'année prochaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h00.

Le Maire et le Conseil Municipal
Vous souhaitent
Un bel automne

Quelques Numéros utiles

Communauté de Communes Cévennes Garrigue : 04.66.85.62.17

(Déchetterie, assainissement non collectif)

Office du tourisme intercommunal de LASALLE : 04.66.85.27.27

Office de tourisme intercommunal de ST HIPPOLYTE du F.: 04.66.77.91.65

Crèche intercommunal Lasalle « Lou péquélou » : 04.66.85.27.94

SYMOMA (rens. tri sélectif et composteur) : 04 66 77 98 29 : contact@symtoma.org

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) des Vallées

Cévenoles Lasalle : 04.66.85.97.50

Mission Locale Garrigues et Cévennes (MLI) (Accompagnement socio-prof des 16-25 ans) :

Le Vigan : 04.67.81.84.83

Pole Accueil et services (PASS) Lasalle : (emploi, formation, insertion, internet) : 04.66.85.42.36

Trésor Public de Lasalle: 04.66.85.20.65

La Poste Lasalle : 04.66.85.20.00

DDE Vigan: 04.67.65.99.30

Secours

Pompiers : 112 (numéro européen d'un portable ou d'un fixe) ou 18

Gendarmerie : 17

SAMU (pathologie médicale) : 15

Info Energie de l'ADEME : 0 810 060 050

ErDF dépannage : 0810 333 030

Orange : SAV 1013, Accueil commercial : 1014 Assistance technique internet : 39 00

CRAM : 0 821 10 34 34

CAF : 0 820 25 30 10

Pôle Emploi : 39 49

Allo service public : 39 39

Cancer Info service : 0810 810 821

Drogue Info Services : 0 800 231 313

Enfance Maltraitée: 119 ou 0 800 054 141

Femmes info service—violences conjugales : 01.40.33.80.60

Viols femmes informations : 0 800 059 595

Fil Santé Jeune : 0 800. 235. 236

Centre d'information Routière : 0 826 022 022

Météo France : 32 50

France Bleu Gard Lozère : 04.66.21.36.37

Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle, avec l'aide de Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.—Photos Mairie

Présidente de la commission : Violette AURIOL

Membres : Edmond JULIEN, Annelise BONZON, Pascal CREMER et Bruno MENDRAS